

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 23

Buchbesprechung: Méditations de caserne [A. Longuet]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la fuite de leurs camarades. Le capitaine Koch, qui s'était déjà distingué à Buren, couvrit la retraite avec le peu qui restait de l'artillerie.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

PROJET D'UN MANTEAU-ABRI DE CAMPAGNE, par le capitaine L'HEUREUX, adjudant-major au 9^e régiment de ligne belge. — Une brochure in-8^o avec planches.

La question d'un mode convenable de bivouac préoccupe avec raison bon nombre d'officiers en Suisse et dans d'autres pays, et ce que nous avons dit des essais faits chez nous avec les tentes-abris au modèle à peu près français⁽¹⁾, nous a valu l'envoi de la brochure ci-dessus, accompagnée d'une lettre dans laquelle l'auteur ajoute quelques développements. Nous tenons ces écrits à la disposition de ceux de nos camarades qui voudraient s'occuper spécialement de cet objet. En attendant, disons que le système proposé par M. le capitaine L'Heureux nous paraît aussi ingénieux que simple. C'est un rectangle de toile imperméable et de couleur foncée, se portant en manteau par le moyen d'une corde qui fronce un des grands côtés, de manière à convertir le rectangle en tronc de cône à plis. Pour construire l'abri, on fixe un des côtés en terre, et le côté opposé à la corde tendue sur des montants. On a ainsi un toit incliné qui s'ajoute par des boutonnières à un toit voisin, le long d'une ligne qu'on peut briser à volonté, et qui décrit un polygone autour d'un centre où l'on fait le feu. Il s'agit de dresser le toit contre le vent. Les soldats sous l'abri mettent la tête vers le toit et ont les pieds tournés vers le feu. De cette façon, on a les avantages des bivouacs et de la tente. On voit en somme que le système du capitaine L'Heureux se recommande surtout par deux idées dignes d'examen : fournir aux hommes un feu en même temps qu'un abri, et noircir les tentes de manière à rendre plus difficile la tâche des reconnaissances ennemies.

MÉDITATIONS DE CASERNE, par M. A. LONGUET, officier supérieur en retraite. 2^{me} édition. 1 vol. in-8^o. Paris, librairie Leneveu.

Ce petit livre d'un officier de cavalerie français répond convenablement à son titre. Il comprend un examen successif de divers sujets se rapportant à cette arme ; il traite des différentes espèces de cavalerie, de leurs aptitudes particulières, des améliorations qu'on pourrait apporter à leur organisation et à leur instruction, le

(1) Le modèle français actuel diffère un peu de celui expérimenté en Suisse, en ce qu'il est composé non de deux rectangles et d'un triangle, mais de trois rectangles, ce qui facilite l'accouplement des camarades de tente, dans le cas où l'un d'eux vient à manquer.

tout sans aucune prétention dogmatique et sous la forme d'une agréable causerie. Si cet écrit n'abonde pas en vues larges et transcendantes, il se distingue par un grand nombre de remarques fort judicieuses et de conseils éminemment pratiques, et l'on peut dire à son éloge que plusieurs de ses recommandations sont aujourd'hui superflues, vu qu'il y a été pourvu dans l'intervalle entre les deux éditions. Nous ne nous arrêterons pas longtemps à cet ouvrage, qui ne peut offrir à nos lecteurs suisses un très grand intérêt, car il s'adresse surtout à des cavaliers d'une armée permanente et d'organisation toute différente des nôtres. Pour en faire connaître cependant le charme de style, nous y prendrons la citation suivante au chapitre intitulé *Mérite* :

« Quand on songe aux qualités qu'il faut avoir pour être en tout et partout un bon officier dans une position supérieure, il est démontré que le mérite militaire est le plus difficile à acquérir, parce que ces qualités semblent s'exclure les unes les autres.

« Il faut aimer l'étude et l'action ; il faut quelquefois de l'audace et toujours de la prudence, de l'activité et du discernement, de la promptitude et de la patience, de la sévérité et de l'indulgence, de la justice par dessus tout, le chef se faisant étranger à l'homme ; il faut être le père du soldat et savoir le faire tuer, mais à propos. Plus le rang s'élève, plus ces qualités doivent être prononcées. Et le plus difficile est qu'il faut les avoir avant le temps des cheveux gris. Car ils ne vont pas à la vie militaire, vie de mouvements, de hasards, de périls et de grandes émotions. Quelques hommes n'en conviennent pas. Malgré les remarques et les réflexions de sa jeunesse, on croit volontiers ce qu'on désire. Les exceptions qu'on pourrait citer n'infirmement pas la règle.

» En 1815, l'Empereur écrivait au maréchal Augereau : *Vous devez oublier que vous avez cinquante ans et ne vous rappeler que vos anciennes victoires.* Bientôt après, à Ste-Hélène, passant en revue les chances qui pouvaient l'en faire sortir, il disait : *Et puis, au fait, qu'aurait-on à craindre ? Que je fasse la guerre ? Je suis trop vieux.* C'était en juin 1816 ; il n'avait pas quarante-sept ans. Certes, il connaissait les armes et la guerre ! il savait à quel âge on y est propre.

» Il en coûte de s'avouer déchu. Cependant il serait mieux de s'en apercevoir, même dans son intérêt, que de persévérer en dépit de l'âge et des jugements qu'il fera porter. On a le choix : ou se retirer et laisser le souvenir d'un homme encore vert, ou se cramponner aux avantages et à la vanité du commandement et se faire proclamer grognon, paresseux, et, peut-être inutile. Or, en troupe, ce qui est inutile est souvent nuisible.

» Les cheveux blancs d'un magistrat ajoutent au respect qu'on lui porte ; ils sont le témoignage de l'expérience acquise dans la méditation. Chez un militaire, ils dénotent plus que de la maturité, parce qu'en définitive il est homme d'action, sage dans le conseil, actif et prévoyant dans ses préparatifs, intrépide en exécution : qualités précieuses et rares dans le même homme.

» La gloire est une femme, elle aime la jeunesse.

» Et la justice, n'est-elle pas représentée aussi sous les traits d'une femme ?

» Oui, mais tenant une balance et pesant justement. C'est une femme honnête et studieuse, vivant dans le silence et le recueillement du cabinet.

» La gloire, au contraire, engendrée par les soldats, se plaît dans les bivouacs et dans le sang ; elle vit de la mort ; c'est une aventurière aux mœurs effrénées, dont la préférence est pour la verveur, la force et le courage. On lui pardonne ses défauts, parce qu'on n'a pas le droit de les lui reprocher, et puis on ne peut écarter les circonstances atténuantes : elle est belle et dispense les honneurs et la fortune. Mais c'est au mérite qu'elle se rend. Et quand les années font échec au mérite, elle vole à d'autres amours.

» Les hommes fatigués ne sont d'aucun temps. C'est en paix qu'on se prépare et qu'on doit se préparer à la guerre. Les gouvernements sont comme les particuliers, ils respectent la force. Avec tous les moyens de se défendre, on a la paix et on ne craint pas la guerre. Donc, pour ne pas la faire à ses dépens, il ne faut rien négliger de ce qui s'y pratique. Si la tête sommeille, les membres se reposent et s'engourdissent. Mais quand la tête est saine et pleine de rêveries du métier, le mouvement qu'elle imprime est salutaire à tous les rouages inférieurs. Quoiqu'il puisse arriver, on est prêt ; tandis qu'une troupe qui vit en repos est ignorante et invalide. Bêtes et gens, physique et moral, tout s'use et s'alourdit dans l'inaction.

» Il est bon que les jeunes officiers qui ont du mérite aient aussi de l'ambition. Si le mérite ne voulait rien, la médiocrité serait tout et l'armée pas grand'chose. Qu'ils soient mûrs de bonne heure et qu'ils se maintiennent en sève, preuves de jugement, de caractère et conditions d'une carrière honorable. D'autres officiers apprendront à leur école, et le soldat, bien commandé, fera de bon cœur de bonne et dure besogne qui deviendra sa gloire, la gloire et la fortune de ses chefs, la gloire et la fortune de la patrie. »

RAPPORTS SUR L'ACHAT, L'IMPORTATION ET L'ACCLIMATATION EN AMÉRIQUE DE CHAMEAUX ET DE DROMADAIRES DESTINÉS AU SERVICE DE L'ARMÉE DES ÉTATS-UNIS. — 1 vol. en anglais. Washington, 1860.

Le major Henri Wayne a reçu du gouvernement des États-Unis la mission d'étudier, en Orient même, la nature, les mœurs, les aptitudes du chameau et du dromadaire. Le but de cette étude était d'affecter au service de l'armée américaine et des caravanes qui débordent vers les solitudes, ces animaux si précieux pour l'Arabe.

Le major Wayne se rendit d'abord en Afrique, puis en Asie, observant, interrogeant, cherchant, par tous les moyens possibles, à résoudre l'important problème dont la solution était peut-être toute une révolution pour la guerre, l'agriculture et le commerce frontière de son pays.

Une série de rapports au gouvernement américain forme la partie principale de l'ouvrage du major Wayne. La question est étudiée à fond : l'anatomie, la physiologie du dromadaire et du chameau, leurs habitudes, leur nourriture, les qualités qui les distinguent, les avantages qu'on peut en tirer en telles ou telles circonstances, sont tour à tour l'objet des rapports de l'intelligent voyageur. Un gé-